

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris 2009

Pour la seconde année consécutive, le CAUE des Hautes-Alpes a été chargé, par le Conseil Général, de l'organisation et de la coordination du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2009. Une mission que le CAUE a remplie avec application eu regard à l'importance et à l'objectif de ce concours.



Le Conseil Général des Hautes-Alpes attache à ce concours une importance particulière, pour plusieurs raisons :

- L'attractivité touristique, qui était une des premières motivations du concours, demeure pour le département des Hautes-Alpes une préoccupation majeure. Le tourisme reste une activité économique essentielle pour le département, et tous les efforts pouvant être déployés pour améliorer le cadre d'accueil sont à encourager.
- En outre, le Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris est un moyen d'insister sur son attachement à la promotion du développement durable. En effet, le jury départemental attache une importance de plus en plus grande aux efforts consentis : économie d'eau, par le choix des végétaux comme par les techniques d'arrosage, recours à des engrais naturels ou plus propres, désherbage manuel, compostage des déchets... Les exemples sont toujours plus nombreux.

Le CAUE a ainsi organisé la tournée du jury départemental, composé de professionnels (jardiniers, horticulteurs, paysagistes...) de représentants du Conseil Général, du Comité Départemental du

Tourisme ou du CAUE, ainsi que d'élus, visitant ainsi les 70 communes qui se sont inscrites pour le concours en 2009.

La remise des Prix de la campagne 2009 s'est déroulée le jeudi 3 décembre, au Conseil Général. De nombreux particuliers et communes se sont vus remettre paniers garnis de produits des Hautes-Alpes, ou bons d'achat.



Prix remis aux Communes

UN PRIX D'ENCOURAGEMENT, offrant une assistance technique de 3 ans par l'ARF.

- Commune d'ASPREMONT
- Commune de BARATIER
- Commune des ORRES
- Commune de RAMBAUD
- Commune de SAINT CREPIN

PRIX COMPLÉMENTAIRE

- Commune de CHANOUSSE
- Commune de VAL DES PRES
- Commune de VILLAR D'ARENE

PRIX SPÉCIAUX :

- Office de Tourisme de VALLOUISE, Prix du point d'accueil et d'information touristique
- Commune d'ESPINASSES, Prix des habitants du quartier du claps
- Commune de LA ROCHE DES ARNAUDS, Prix spécial de la sensibilisation de la jeunesse

Cet objectif du concours se traduit par une organisation des visites du jury en deux grandes parties. La première s'attache à visiter les aménagements réalisés et entretenus par la commune. La seconde porte sur la visite de fleurissements réalisés par des particuliers présélectionnés par la commune, dans différentes catégories. L'objectif de cette organisation est de promouvoir et d'impulser l'embellissement de la commune tant par la commune elle-même que par ses habitants.



Prix remis aux particuliers

CATÉGORIE JARDIN DE MAISONS INDIVIDUELLES

- 1^{er} Prix : Janine GARCIN, Saint Léger les Mélèzes
- 2^{ème} Prix : Jean Pierre TILLIEUX, Saint Chaffrey
- 3^{ème} Prix : Michèle MIEGGE, Molines en Queyras

Encouragements :

- Alain BOET, Monétier Allemont
- Catherine CATTELET, Le Saix
- Christian JOUANNET, Guillorete
- Danièle BURLE, Gap
- Francine ROUX, Les Orres
- Henri MEYER, Saint Laurent du Cros
- Jean Pierre BOISSET, Freissinières
- Mme SARRET, Ancelle
- Romain BETTINGER, Le Monétier les Bains

CATÉGORIE FAÇADES, BALCONS, FENÊTRES

- 1^{er} Prix : Suzette ROSSET, La Grave
- 2^{ème} Prix : Nicole LAGIER, Les Orres
- 3^{ème} Prix : Christian JACQUART, Le Poët

Encouragements

- Louis FAURE GEORS, Saint Martin de Queyrières
- Angèle ATHENOUX, Pelvoux

CATÉGORIE POTAGERS FLEURIS

- 1^{er} Prix : Henri BONNAFFOUX, Réallon
- 2^{ème} Prix : Cathy BLANCHARD, Gap
- 3^{ème} Prix : Eliane BROCHIER, Ancelle

Encouragements :

- André CORREARD, Le Poët
- Norbert HUAUT, Laragne-Montéglin
- Jeannine DOMINIQUE, Vars
- Martine ASSADOURIAN, Saint Martin de Queyrières
- Serge ACCHERONTI, Tallard
- Yolande EYMES, Embrun

CATÉGORIE COMMERCES, HÔTELS, RESTAURANTS

- 1^{er} Prix : L'Arizona, Tallard
- 2^{ème} Prix : Le Matefaim, Ceillac
- 3^{ème} Prix : Le Panier du Bez, La Salle Les Alpes

Encouragements :

- Epicerie JACQUIER, La Grave
- Gite la Clé de Sol, Trescleoux
- Le Patalain, Gap

PRIX SPÉCIAUX

- GAEC Holstein Passion, Chauffayer, prix de l'aménagement durable
- Mme BROUILLAUD, Embrun, prix de l'initiative citoyenne
- Ottorino DISCINI, Espinasses, prix du collectionneur botanique
- Ginette PELLEGRIN, La Roche de Rame, prix de la diversité végétale
- Marie LEAUTAUD, Château Ville Vieille, Prix de la transhumance fleurie



Participation à la réalisation d'un guide d'intégration architecturale des équipements solaires

L'investissement du CAUE sur cette problématique n'est pas nouveau. Notre organisme avait déjà fait état d'une démarche engagée afin d'établir un guide sur l'énergie solaire.

Parallèlement à la démarche du CAUE des Hautes-Alpes, un programme Alcotra (« PERSIL » - Performance Solaire et Industrie Locale) a été mis en place afin notamment de réaliser un guide d'intégration architecturale des équipements solaires.

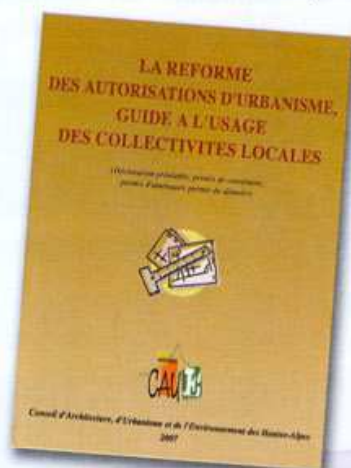
A l'occasion de l'Assemblée Générale du CAUE, il a été envisagé de ne réaliser qu'un seul guide, au regard de la proximité des objectifs de ces deux projets. C'est ainsi que le CAUE, fort de son travail déjà

engagé, participe au groupe de travail chargé de la réalisation de ce guide.

Ce groupe de travail rassemble de nombreux organismes et acteurs concernés par cette problématique, tels que : services de l'Etat, Conseil Général, Parc National des Ecrins, Parc Régional du Queyras, CAPEB, Architectes, Espace Info Energie, Calhaura...



Rappel publications disponibles



- Les différents supports de communication réalisés par le CAUE des Hautes-Alpes ont continué de circuler dans les Hautes-Alpes. Les expositions itinérantes ont été mises à disposition de nombreux organismes, tels que la Communauté de Communes du Champsaur, l'Office de Tourisme de Saint-Véran, ou encore le Parc National des Ecrins.
- Rappelons que des guides sur la réforme des autorisations d'urbanisme, édités dans deux versions différentes, l'une à destination des collectivités locales, l'autre à destination des particuliers, sont toujours disponibles gratuitement auprès du CAUE.
- Par ailleurs, les plaquettes de la collection "Sentiers du patrimoine", sur les thèmes des cadrans solaires, des fortifications alpines ou de l'architecture religieuse dans les Hautes-Alpes sont toujours en vente auprès du CAUE.